

Réponse à la demande de compléments du mercredi 19/11/25

Dossier d'examen au cas par cas – construction d'un bâtiment de consultations médicales
N° de dossier : 2025 – KKPP – 6183 – N 8669

- **Périmètre du projet**

Le terrain appartient à la métropole. Une division de parcelle nous a été demandée pour ressortir 2 lots

Parcelle 1 : bâtiment de consultations médicales, à acquérir par les praticiens

Parcelle 2 : parcelle qui était dévolue à un aménagement d'équipement de rééducation du sportif à la faveur de l'HPEL mais reste propriété de la Métropole.

Ce dernier élément a été pris en compte dans le diagnostic écologique intégrant un état initial et les impacts et mesures. Cette étude développée sur 4 saisons a été menée sur un champ élargi d'étude allant au-delà même de ces 2 parcelles.

Se référer à l'étude biotope

- **Nappe d'eau souterraine :**

Tenant compte du niveau moyen de la topographie actuelle du site (vers 204,6m NGF), pour un projet avec un niveau de sous-sol, on peut retenir, en première approche une pleine masse vers 201,6m NGF, soit à 4,0m au-dessus du niveau haut mesuré.

Se référer à la note du géotechnicien

- **Places de stationnement :**

Il y a 28 places en extérieur : 23 places de stationnements ouvertes au public + 5 places ambulances.

Le parking en sous sol est un parking privatif à destination des praticiens. Il est prévu environ 56 places.

- **Pollutions des sols**

Transmission du rapport d'étude pollution du BE Deep environnement

- **Ilots de chaleur urbain**

Le projet prévoit notamment

Parcelle massivement végétalisée et arborée

Implantation permettant au vent dominant de circuler

Absence de cour intérieure minérale

Surface imperméable très réduite

Toiture végétalisée,

Rétention / infiltration à la parcelle

Limitation de l'apport solaire sur les façades exposées par Brise soleil orientable

- **Consommation d'énergie**
- Bâtiment RT2012 avec objectif d'amélioration de 20%
- ITE sur les façades
- Limitation de l'apport solaire sur les façades exposées par Brise soleil orientable
- Fenêtres avec allèges isolées (allèges non vitrée)
- Traitement d'air double flux à récupération d'énergie